

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2023	TARIFS 2024	DATE D'EFFET	ACTE
OCCUPATION DU DOMAINE					
<p>DROIT DE CHASSE Droit de chasse applicable sur les périmètres de protection des captages de Ribou et Rucette</p>	hectare/an	3 €	3 €	01/10/2023	Délibération n° I-3 du 18 septembre 2023
<p>TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC</p> <p>Les prix appliqués seront ceux des bordereaux des prix des marchés à bons de commande passés par Cholet Agglomération Ces prix seront révisés puis majorés de 4%.</p>					
<p>INSTALLATION TELERELEVE EAU POTABLE Passerelle ou concentrateur permettant de collecter les données des répéteurs et de les transmettre dans une base de données</p>	€/équipement/an		150 €		
<p>Bridge ou répéteur permettant d'assurer les liaisons radio</p>	€/équipement/an		50 €		
<p>Curage des avaloirs sur demande des communes</p>					
Avaloir à décantation	€/avaloir	8,60 €	8,60 €		
Avaloir à passage direct	€/avaloir	7,80 €	8,60 €		
<p>Ces prix seront majorés de 5% pour tenir compte de la gestion par Cholet Agglomération.</p>					
<p>PASSAGE DE FIBRE</p>					
<p>Location, pour le droit de passage de la fibre dans les fourreaux de Cholet Agglomération situés en zone économique</p>	ml/an	0.19	0,19		